



SOMMAIRE

Dossier

La motricité libre

→ p. 1 à 4



En pratique

Les bons gestes pour préserver sa santé au travail

→ p. 5

Au fil de l'actualité

Qui sont les assistants maternels ?

→ p. 6



Fiche technique

Des idées de livres

→ p. 7

Actualités du réseau

→ p. 8

La motricité libre

L'enfant acteur de son développement

Développé par la pédiatre Emmi Pickler dans les années 60, le concept de motricité libre vise à accompagner l'éveil de l'enfant en le laissant de façon autonome explorer ses capacités et acquérir la maîtrise de son corps.



L'enfant acquiert naturellement la maîtrise de ses mouvements, étape par étape, à son rythme.

Les observations réalisées par la pédiatre hongroise ont montré que le développement moteur de l'enfant qu'on laisse se mouvoir en liberté s'acquiert naturellement et dans un ordre précis. Le tout-petit a des compétences innées pour découvrir le monde. Les bienfaits de la motricité libre sont aujourd'hui largement reconnus et plébiscités par les professionnels de la petite enfance. La liberté motrice permet à l'enfant de découvrir son corps et de progresser à son rythme, en passant à l'étape suivante – se retourner, s'asseoir, marcher... – comme et quand il le souhaite, avec confiance. Pour ce faire, l'adulte apprend à observer, ne pas intervenir, ce qui ne signifie pas laisser l'enfant se débrouiller seul mais, bien au contraire, l'accompagner par une présence attentionnée et bienveillante,

adapter et sécuriser l'environnement. « C'est permettre à l'enfant de faire confiance en ses capacités et en son propre jugement. C'est favoriser son éveil sans l'enfermer et privilégier un espace au sol adapté » souligne Angélique Millour, puéricultrice.

En pratique, c'est laisser libre cours aux mouvements spontanés de l'enfant, sans enseignement ni stimulation. C'est, entre autres, ne pas mettre l'enfant dans une position qu'il n'a pas acquise seul ou qu'il ne peut quitter seul. Le tout-petit posé assis « de force » ne peut pas se mouvoir librement, va se raidir, ressentir de l'inconfort et un équilibre précaire. Installé sur le dos sur un tapis, il pourra explorer l'espace, rechercher les mouvements pour se déplacer, apprendre à utiliser son corps, développer assurance et confiance.



Se mouvoir en liberté : pour

Principe de base : ne pas aider l'enfant à faire mais l'observer et accompagner son développement. S'il ne sait pas encore faire par lui-même, c'est qu'il n'est pas encore prêt.

« Sa propre expérimentation permet au bébé de découvrir ses possibilités et ses limites, tant au niveau de ses capacités que de l'unité de son corps. Il est nécessaire que l'enfant initie sa propre activité pour pouvoir l'investir: l'enfant doit être libre de ses mouvements tout en étant protégé des dangers. Le transat nuit à cette liberté de mouvement alors qu'un tapis mousse suffisamment ferme est idéal », rappelle Angélique Millour. Le trotteur est à bannir. L'utilisation du parc est à réfléchir. C'est au sol que l'enfant va développer peu à peu ses équilibres et ses appuis, pour préparer son développement moteur: petit à petit, il va découvrir comment se retourner en roulant, pour passer de la position sur le dos à sur le ventre, puis comment se déplacer en rampant, s'appuyer pour lever le buste et s'asseoir, se cramponner à quelque chose pour se mettre debout, marcher, courir...

« L'enfant a besoin de repères et de stabilité: mettre à disposition un long temps le même espace de jeux pour que le jouet devienne un repère pour que l'enfant puisse s'exercer à l'approprier grâce à la répétition. Ce n'est

pas l'adulte qui donne l'objet mais l'enfant qui va le chercher. Le jeu libre permet l'expression, libère les tensions. » L'enfant a besoin aussi de prévoir les événements pour pouvoir prendre des initiatives. L'accompagner passe par la parole: « aider l'enfant à accueillir l'émotion (surprise, peur, frustration) mais aussi le prévenir de la fin imminente de son jeu pour qu'il puisse s'y préparer ». Si on vous soulevait tout d'un coup en vous prenant sous les bras sans vous prévenir, seriez-vous à l'aise? Non, certainement. Idem pour l'enfant.

Pour aider l'enfant à construire son identité, l'assistant maternel favorise sa rencontre avec les autres, les laissant vivre des interactions entre eux et autoréguler les conflits.

La motricité libre s'exerce toujours en présence de l'adulte, qui porte une observation attentive et sécurisante. Commenter les actions de l'enfant, l'observer vivre des expériences positives pour pouvoir le gratifier, ce qui renforcera son estime, font partie intégrante du rôle de l'assistant maternel.



Les parcours de motricité (ici, lors d'ateliers au relais assistants maternels de Beynost) invitent l'enfant à explorer le mouvement.



Le jeu actif

Les temps de jeu libre de l'enfant doivent être quotidiens. Via le jeu, il explore et expérimente sa motricité, développe son imagination, se muscle tout naturellement. Le « jeu actif » – où l'enfant utilise tout son corps et se déplace librement dans l'espace – est vivement conseillé par les professionnels de la santé. Or, une étude de l'Institut de veille sanitaire publiée en 2015 montre que quatre enfants sur dix ne jouent jamais dehors, alors que la pratique de jeux en plein air est associée à une moindre sédentarité et à une moindre corpulence chez les 3/10 ans. La Fédération de cardiologie alerte sur la « sédentarité précoce » des enfants. Des études montrent également que quarante minutes de jeu dehors par jour réduit de 23 % le risque de développer plus tard une myopie. ●



Jouer est essentiel pour le développement de l'enfant.

quoi ? comment ?

Les conseils de psychomotriciennes

Tous les actes de la vie quotidienne permettent à l'enfant de développer son autonomie.



Céline Alcaraz

Chaque enfant est différent et c'est d'abord en l'observant, en découvrant comment il va bouger, se positionner pour attraper un objet, utiliser les matériels et jeux mis à sa disposition, que l'adulte va apprendre à l'accompagner dans ses expériences de l'acquisition de ses mouvements, par lui-même et pour lui-même. Pour Céline Alcaraz, psychomotricienne depuis vingt ans, rattachée à l'hôpital Femme-Mère-Enfant de Lyon, intervenante à l'Université Lyon 1, c'est le principe de base de la motricité libre.

Ce n'est pas pour autant laisser l'enfant tout faire. « L'adulte est garant de sa sécurité physique et psychique. Il l'observe, sans intervenir à sa place, sans attendre un présumé. C'est à partir de ce qu'il a observé qu'il peut proposer, par exemple, de jouer à coucou-caché, de transformer un tissu en tunnel... On ne sait jamais à l'avance ce qui est bon pour l'enfant, c'est lui qui va

le montrer. Ça demande à l'adulte d'avoir une grande curiosité, de garder une âme d'enfant. » L'adulte soutient l'émergence de la mobilité spontanée de l'enfant, de sa confiance et de son estime en lui-même. « On me demande si cette approche très individuelle de l'enfant ne va pas créer chez lui de l'égoïsme. Mais, au contraire, c'est parce qu'il aura appris à faire par lui-même et pour lui-même, qu'il aura acquis cette relation de confiance, qu'il sera attentionné aux autres. »

Mots-clés donc : observer et adapter. « Avec un petit qui commence à se hisser, on peut créer un jeu avec des chaises pour passer dessous, grimper dessus. Les jeux de ballon permettent de développer les notions d'espace, d'équilibre, de coordination. Le corporel est toujours présent : si vous proposez en fin de journée un jeu calme, comme enfiler des perles en bois, à des enfants assis sur des chaises où ils n'ont pas d'appui pour les pieds, ça ne marchera pas : ils seront toujours en mouvement. »

Accompagner la maturité de chaque enfant

« L'adulte est là pour donner à l'enfant toutes les conditions lui permettant d'exercer sa motricité, de manière autonome, sans interférence », résume Sylvie Lavergne, psychomotricienne et formatrice, qui intervient en France et à l'étranger. Disposer des objets variés autour du tout-petit, installé sur un tapis ferme et stable, avec des vêtements suffisamment souples pour ne pas gêner ses gestes, va l'engager dans le mouvement. L'adulte accompagne la maturité de chaque enfant. « Si un petit sait s'asseoir, il saura



Sylvie Lavergne

revenir allongé au sol, en s'étirant. » Pendant que le bébé joue au sol, l'enfant d'âge moyen, qui se déplace à quatre pattes ou en rampant, explorera l'espace à son niveau, en allant chercher un jouet sur une table basse, en se hissant sur une chaise à sa hauteur...

Tous les actes de la vie quotidienne offrent l'occasion à l'enfant de développer son autonomie : permettre à l'enfant de s'habiller seul, monter seul dans la poussette, aider à ranger un jeu... « L'enfant est actif, il devient le partenaire de l'adulte pour répondre ensemble à ses besoins. » Une bonne organisation du travail est primordiale : « Pour les repas, créer une routine signifiante pour que chaque enfant sache que l'adulte va s'occuper de lui : par exemple, toujours faire manger le bébé en premier, pendant que les plus grands s'installent, pour ensuite être pleinement présente pour eux. »

Pour en savoir plus

→ **Lieux-ressources** : des relais assistants maternels proposent des formations à la motricité libre, avec apports théoriques et mise en pratique avec les enfants.

→ **À lire** : voir en p. 7.

→ À consulter sur Internet

<https://lesprosdela petiteenfance.fr>; site d'information pour les professionnels de la petite enfance.

www.eboitepetiteenfance.fr; onglet Les ateliers, À la rencontre des pédagogues, Emmi Pikler;

www.pikler.fr; site de l'association « Pikler Loczy, pour une réflexion sur l'enfant ».



Assistants maternels et parents témoignent

« Utiliser le mobilier urbain »

« Être avec l'aise avec son corps est très important pour la personne en devenir qu'est l'enfant » rappelle Florence Cottet, assistante maternelle. « Avec la motricité libre, on se rend compte que l'enfant se sent bien, qu'il développe plein de choses. Je le mettais en pratique déjà, par exemple, dans les sorties en utilisant le mobilier urbain : faire marcher l'enfant sur le bord d'un trottoir, sauter un obstacle, monter sur une borne à incendie... La formation proposée en 2016 par le relais de Beynost, avec Sylvie Lavergne, m'a beaucoup appris, notamment sur le repérage dans l'espace, comment baisser la voix pour mieux se faire entendre, créer un parcours de motricité avec des choses très simples qu'on a tous chez soi : des coussins, des tabourets en plastique... »

La formation est à application immédiate : les séances réunissent assistants maternels et enfants.

L'année suivante, le relais a complété cette première approche pratique par des ateliers de motricité autour des arts du cirque, avec la compagnie Cirqu'en Fleur. Jeux d'équilibre, déplacements avec échasses, jonglage, roulades... offrent de multiples explorations ludiques de l'apprentissage naturel du mouvement. « Chaque enfant tournait sur tous les ateliers. C'était très complet. On ne s'imagine pas de quoi les tout-petits sont capables ! Je me sers tous les jours de ce que j'ai vu. » Là aussi, nul besoin de matériel complexe : « On peut utiliser des balles à lancer et rattraper, organiser un jeu avec des choses à empiler... »



La motricité libre peut se pratiquer partout.



À quatre pattes pour apprendre à marcher

Assistante maternelle depuis 2014, Silvi de Oliveira s'est initiée à la formation à la motricité libre au relais de Montluel. « Je l'avais déjà un peu pratiquée avec mon dernier fils. La formation m'a appris de nouvelles techniques, toujours pour le bien-être de l'enfant. Depuis, je l'ai mise en application avec cinq enfants. C'est surprenant de voir leurs progrès, comment ils arrivent à se développer seuls. Un bébé de six mois va prendre ses repères, se retourner. Petit à petit, l'enfant va s'asseoir par lui-même, se

mettre à quatre pattes, se lever et apprendre à marcher. C'est magique ! »

Sur son lieu de travail, ni parc ni transat ni trotteur : un cercle de jouets délimite l'espace réservé au bébé.

« Je le mets toujours au sol, sur un tapis, pieds nus. Je ne l'assois que pour le repas à table. Les plus grands respectent son espace : je ne leur interdis pas d'y aller, j'explique qu'ils peuvent venir lui faire un petit coucou et repartir. »

Silvi travaille ainsi en parfait accord avec

les parents : « Au début, je leur présente un formulaire expliquant la motricité libre. Ils sont vraiment pour et l'appliquent en continuité à la maison. Quand ils voient l'évolution de leur enfant, ils sont contents ! »

« L'enfant a moins peur »

Maman d'Anouck, 20 mois, Sandrine Pirodon, qui la confie à Silvi depuis ses 4 mois, confirme : « On se rend compte qu'Anouck n'a pas peur, qu'elle a confiance et reste prudente, qu'elle adopte des gestes qui la mettent en sécurité. Pour descendre du canapé, elle se tourne, met les fesses face au vide, pose les pieds par terre et se tient avec les mains. Elle est rarement tombée. Le jour où on a oublié de fermer la barrière de l'escalier, on a vu qu'elle savait le descendre ! Elle descend assise, marche par marche, ou debout en tenant les barreaux. Elle nous surprend beaucoup. Avant de marcher, elle se déplaçait partout sur les genoux, elle se hissait pour regarder ce qu'elle voulait. Tout se fait intuitivement. »



« J'avais entendu parler de la motricité libre, explique Sandrine, maman d'Anouck (à droite sur la photo). Maintenant, je la recommande : on voit vite l'enfant évoluer, on sent qu'il n'a pas d'appréhension. »



Les bons gestes pour le bien-être de l'enfant et de soi-même

Adopter les bonnes postures pour s'occuper de l'enfant, aménager l'espace de manière fonctionnelle, privilégier les matériels pratiques, bien organiser son travail, contribuent à éviter les troubles musculo-squelettiques.

Veiller au quotidien au bien-être et à l'épanouissement de l'enfant, tout en se préservant soi-même afin de limiter les risques de mal de dos, arthrose, tendinite, articulations douloureuses, passe par des gestes simples et adaptés.

Garder le dos droit

Règle d'or, que ce soit pour porter l'enfant, le changer, l'habiller, le coucher, le lever, veiller au repas, organiser les jeux, les sorties, ranger le matériel... : toujours garder le dos droit selon sa courbure naturelle.

→ **Pour porter l'enfant**, mieux vaut se positionner près de lui, un genou au sol, le prendre sous les fesses et le maintenir contre soi, et se relever en forçant sur les cuisses et contractant les abdos et fessiers. Idem pour l'habiller et le chausser: se mettre à sa hauteur. Pratique: réserver un coin habillage avec marchepied, banc et portemanteaux, et ne pas hésiter à discuter avec les parents sur des tenues faciles à enlever seul par l'enfant.

→ **Pour le changer**, une table à langer à hauteur du bassin, avec un espace pour mettre les pieds dessous, et tout le matériel à portée de main, réduit les mouvements superflus. Côté toilettes, un marchepied évite de porter l'enfant et favorise son autonomie. Idem côté lavabo, pour que l'enfant puisse facilement se laver les mains.

→ **Pour le repas au biberon**, adopter un fauteuil confortable, avec dossier et accoudoirs, et changer de côté à chaque biberon pour ne pas solliciter les mêmes muscles et ne pas influencer la latéralité de l'enfant. S'il mange assis sur une chaise haute, placer le coude sur la tablette évite de contracter les épaules.

→ **Pour les jeux**, un emplacement réservé, avec tout le matériel rangé à proximité, dans des bacs avec poignées ou roulettes, évite bien des manutentions. Au sol, s'asseoir avec l'enfant plutôt que se mettre à genoux. Des tabourets à roulettes aident à passer d'un enfant à l'autre sans se lever.

→ **Pour les sorties**, privilégier une poussette légère et maniable. Appuyer avec un pied sur la barre des roues pour monter sur un trottoir évite de forcer sur les bras et les épaules. Un siège auto se tournant vers l'extérieur et facile à fermer rend



Téléchargeable sur le site Internet de l'Aract Nouvelle-Aquitaine, le guide pratique « Assistants maternels, préservez votre santé au travail » réalisé par l'Aract* Poitou-Charentes donne des conseils et astuces utiles, en neuf fiches thématiques et illustrées :

<https://nouvelle-aquitaine.aract.fr/index.php/ressources/publications/661-prevenir-les-tms-dans-la-profession-d-assistant-maternel>

l'installation de l'enfant plus aisée. Là aussi, garder le dos droit, en entrant simplement une jambe dans le véhicule pour être bien en face du siège.

* Agence régionale pour l'amélioration des conditions de travail

Planifier et organiser le travail

Prévenir les troubles musculo-squelettiques passe aussi par l'organisation du travail: préparer tout le repas avant d'installer l'enfant dans sa chaise, instituer un ordre de passage dans les repas, prévoir des créneaux pour les sorties et les activités en préparant le matériel avant, faire participer de manière ludique les enfants aux activités de rangement et de nettoyage...



Des piscines aux normes

Enterrées ou hors-sol, les piscines doivent être aux normes. Les règles sont rappelées dans le guide La sécurité des enfants chez l'assistant maternel, diffusé dans le dernier numéro de la Lettre et consultable sur le site Internet du Département. Pour les piscines hors-sol, veiller à ne pas laisser à proximité des éléments sur lesquels l'enfant pourrait monter (chaise, coffre à jouets...).

www.ain.fr



Désormais, pour les enfants nés à partir de janvier 2018, 11 vaccins le sont (soit un total de 10 injections réalisées de 2 à 18 mois) : diphtérie, tétanos, poliomyélite, haemophilus influenzae B, coqueluche, hépatite B, rougeole, oreillons, rubéole, méningocoque C, pneumocoque.

Ces vaccinations doivent être vérifiées par l'assistant maternel, à l'aide des pages dédiées du carnet de santé ou d'un document signé par un professionnel de santé.

Vous trouverez le lien vers le calendrier vaccinal pour les enfants nés à partir du 1^{er} janvier 2018 ainsi que deux outils pour vous aider à vérifier le suivi des vaccins des enfants accueillis, sur : <http://www.ain.fr/vaccins-assmat>.

La Caf accompagne les assistants maternels



L'accueil individuel est le premier mode d'accueil du jeune enfant.

La Caf valorise votre métier d'assistant maternel et favorise le choix de votre profession grâce à plusieurs dispositifs.

Le dépliant ci-contre est joint à cette Lettre.

Les vaccinations du nourrisson

2018
calendrier simplifié des vaccinations

Vaccinations obligatoires pour les nourrissons nés à partir du 1^{er} janvier 2018

Âge approprié	2 mois	4 mois	5 mois	11 mois	12 mois	16-18 mois
Diphtérie-Tétanos-Poliomyélite	■	■		■		
Coqueluche	■	■				
Haemophilus influenzae de type b (Hib)	■	■				
Hépatite B	■	■		■		
Pneumocoque		■		■		
Méningocoque C			■		■	
Rougeole-Oreillons-Rubéole					■	■

Qui sont les assistants maternels ?

La Cnaf publie un dossier* synthétisant plusieurs études sur les assistants maternels afin de proposer des pistes nouvelles de réflexion. Articulé en trois chapitres, le document dresse d'abord leur profil sociodémographique, puis aborde les conditions de travail et d'emploi, pour enfin présenter des réflexions sur l'exercice du métier au quotidien.

En conclusion, la revue fournit trois perspectives d'études méritant d'être explorées : les différentes pratiques des assistants maternels, les inégalités territoriales, les usages des RAM et des MAM. Puis trois enjeux principaux sont identifiés : un travail effectué par des femmes pour des femmes, un métier en voie de professionnalisation, les fortes inégalités au sein de la profession.

* Cnaf, Revue de littérature sur les assistantes maternelles, Position sociale, conditions de travail et d'emploi et quotidien, dossier d'étude 197, février 2018

http://www.cnaf.fr/sites/default/files/cnaf/Documents/Dser/dossier_etudes/Dossier_d%27Etude_197_Assistantes_Maternelles_et_couv.pdf

Les enfants doivent être vaccinés

Le calendrier des vaccinations prévu à l'article L. 3111-1 du code de la santé publique et publié par le ministère de la santé fixe les vaccinations obligatoires de l'enfant.

Auparavant, seules les vaccinations contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite (DT-Polio) étaient obligatoires.

En stage chez les assistants maternels

Le nouveau CAP Accompagnant éducatif petite enfance, qui remplace progressivement le CAP petite enfance, prévoit que les assistants maternels puissent accueillir des stagiaires. Pour ce faire, l'assistant maternel doit être agréé par le Département, accueillir des enfants depuis au moins cinq ans et avoir validé l'épreuve EPI du CAP Petite enfance (ou avoir un diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture ou d'intervenant dans le domaine de la petite enfance au moins de niveau III).

Une convention de stage doit être signée par le stagiaire, son établissement de formation et l'assistant maternel. Un seul stagiaire peut être accueilli à la fois.

Les enfants accueillis sont sous la responsabilité unique de l'assistant maternel avec lequel un contrat de travail est signé par les parents employeurs. Il est impératif que tous aient donné leur accord par écrit.

La délégation de garde est strictement interdite. Aucune dérogation n'est prévue pour le stagiaire. Celui-ci ne peut en aucun cas intervenir de façon autonome auprès des enfants, en dehors de la présence physique de l'assistant maternel à ses côtés.

Des idées de livres

Petite sélection* d'ouvrages ludiques pour les tout-petits et pratiques pour les assistants maternels et les parents, autour de la motricité et du développement de l'enfant.

* Réalisée en collaboration avec la Direction de la lecture publique de l'Ain

Pour les enfants

➤ Fil à fil

Jeanne Ashbé. École des loisirs, 2013. Pour les 3-5 ans.

Maman araignée a posé le cocon des bébés bien à l'abri, sur sa toile. Solidement attachée à son fil, la petite araignée découvre le monde, tandis que maman araignée remonte son fil dès qu'un danger approche.



➤ Ne bouge pas !

Hatsue Nakawaki, ill. Komako Sakai. École des loisirs, 2006.

À partir de 2 ans.

Bébé veut dire bonjour au papillon, au lézard, au pigeon, au chat, mais ils prennent tous la poudre d'escampette...



➤ Mais tu marches !

Didier Dufresne, ill. Armelle Modéré. École des loisirs, 2003. Pour les 2-4 ans.

Mathurin explique patiemment à son nounours pourquoi il vaut mieux se tenir à une chaise qu'à quelque chose qui roule. C'est ainsi que Mathurin fait ses tout premiers pas, sans s'en apercevoir.



➤ Petite main, petit pouce

Martine Perrin. Seuil jeunesse, 2012. Pour les 0-6 ans.

Cet album propose de faire découvrir avec les doigts des notions pédagogiques, avec un parcours de jeux de doigts à travers les couleurs et une mise en valeur des verbes d'action.



Livres-disques

➤ Mon atelier danse et motricité

Rémi Guichard. Formulette production, 2013.

10 danses, 10 jeux en groupes, 10 danses et rythmes d'ici et d'ailleurs, yoga et détente.



➤ Oh hisse petit escargot

Cécile Bergame, ill. Cécile Hudrisier, musique Timothée Jolly. Éditions Didier Jeunesse, 2006, réédité en 2018.

Dans le jardin, tous les animaux font la course sauf Petit Escargot. Il a peur d'avancer. Heureusement, Petite souris va l'aider...



➤ Camille veut faire toute seule

Aline de Petigny, ill. Nancy Delvaux.

Éditions Hemma, 2012. Pour les 3-7 ans.

Ce n'est pas toujours amusant de dépendre des adultes pour tout, à 3 ans on n'est plus un bébé ! Mais quand il est l'heure de partir pour l'école, c'est parfois mieux de demander l'aide d'un grand...



Pour les professionnels et les parents

➤ Le bébé et le jeu

Directeur de publication, Patrick Ben Soussan. Éditions Erès, 2009, réédité en 2015.

Un ouvrage collectif, consacré au rôle fondamental du jeu et des jouets dans le développement du jeune enfant.



➤ De la naissance aux premiers pas Accompagner l'enfant dans ses découvertes motrices

Michèle Forestier. Éditions Erès, 2011.

L'auteur, kinésithérapeute, propose des conseils pour la vie quotidienne et des jeux moteurs simples, illustrés de photographies et dessins, afin de faciliter la mobilité corporelle.



➤ Le bébé en mouvement Savoir accompagner son développement psychomoteur

Lucie Meunier. Éditions Dunod, 2017.

Écrit par une psychomotricienne, cet ouvrage très illustré présente des jeux et des astuces pour se tenir au plus près des capacités de l'enfant à chaque étape de son développement psychomoteur.



➤ L'explorateur nu

Jean Epstein, Chloé Radiguet. Éditions Universitaires, 1999.

Psychosociologue, l'auteur rappelle les points importants du développement de l'enfant de 0-3 ans et propose des jeux pour l'accompagner dans ses multiples explorations motrices, sensorielles, sociales.





ACTUALITÉS DU RÉSEAU



Nouveaux lieux

Quatre microcrèches ont ouvert en 2018, à **Bourg-en-Bresse**, **Civrieux**, **Béard-Géovreissiat**, **Belley**, et une Maison d'assistants maternels à **Laiz**.

Animations

À **Meximieux**, le nouveau partenariat noué par le relais de **Meximieux**, avec les jardins ouvriers : l'association a offert des graines pour des plantations devant la crèche et accueillera enfants et assistants maternels pour une visite des jardins le 6 juillet.

À **Béligneux**, le relais s'est associé à l'école primaire pour participer au projet d'installation artistique éphémère et international de la Grande Lessive, proposé par le conseil municipal des enfants. Le 29 mars, le relais a convié les familles à admirer « l'éten-dage » des dessins et poèmes réalisés par les enfants et les assistants maternels autour du thème « Pierres à images et pierres à imaginer » et à partager un convivial goûter.



Le 26 mai, le relais itinérant La Roulinotte invitait à découvrir comment éviter les accidents domestiques, avec la Maison Géante, à la salle des fêtes de **Druillat**. Le 3 juillet, la Ferme de Briska sera à **Tossiat**, pour des animations ouvertes aux assistants maternels et enfants le matin et à tous l'après-midi. En septembre, sont

prévus une journée autour des jeux d'eau avec l'association Armoire à jeux, le début des séances de relaxation et d'éveil corporel avec une sophro-relaxologue, une session de trois jours sur la pédagogie Montessori, et en octobre, une matinée sur le développement psycho-sexuel de l'enfant avec l'École des parents.

Le relais de **Pont-de-Vaux** a ouvert en décembre. Les trois relais de la Communauté de communes Bresse et Saône organisent désormais en commun leurs activités, temps festifs et rencontres : carnaval à **Replonges**, spectacle et Grande Lessive à **Bâgé**, chasse à l'œuf à **Ozan**, sorties, soirées d'information parents/assistants maternels...



Le relais de **Lagnieu** poursuit ses ateliers d'éveil à la danse animés par une psychomotricienne.

Le relais de **La Vallière** a clos son année d'animations sur le thème de l'eau par la fête d'été du pôle petite enfance, avec l'Armoire à jeux.

VOTRE AGENDA

- Jeudi 18 octobre, à 20 h 15, à la salle des fêtes de **Treffort**, le relais de **Val-Revermont** accueille le psychopédagogue Jean Epstein pour une conférence ouverte à tous, sur la difficulté d'être parents.
- Le 18 octobre également, à **Saint-Genis-Pouilly**, les quatre relais du **Pays de Gex** invitent à une conférence sur « l'estime de soi : importance des adultes pour aider les enfants à avoir de bonnes racines et de bonnes ailes pour s'envoler dans la vie » animée par Céline Mauboussin.

À **Chalamont**, une assistante maternelle a organisé avec le relais une sortie à la caserne des pompiers en avril. Pour la fête du jeu du centre social en mai, cinq enfants ont préparé un spectacle pendant les temps collectifs, animé par la responsable du centre de loisirs.



Professionalisation

À **Grèges**, suite à une réunion d'information sur la VAE, le relais accompagne, avec le Greta, un groupe de huit assistantes maternelles préparant le CAP Petite enfance. Des apports complémentaires sont mis en place pour répondre aux besoins ciblés : aide à l'informatique, présentation d'une journée-type en multi-accueil par des auxiliaires de puéricultrice... Une salle est à disposition pour des temps de travail libre et d'entraide. Après l'écrit en juin, les oraux sont prévus à la rentrée.

Au relais de **Ferney-Voltaire**, suite au spectacle « Au fil de l'eau » organisé le 29 avril, un groupe d'assistantes maternelles s'est initié au conte via un stage découverte sur trois soirées, à prolonger par un approfondissement à la rentrée.



Inter-relais

Les relais de **Meximieux**, **Chazey-sur-Ain**, **Balan/Béligneux/Bressolles** et **Lagnieu** ont proposé en février une conférence sur « Reconnaissance et posture professionnelle ».

Le réseau des RAM de **Bresse** (**Bâgé**, **Grèges**, **Montrevel**, **Pont-de-Vaux**, **Replonges**, **Saint-Trivier**, **Vonnas**) a organisé une visite contée à **Pont-de-Vaux**, le 14 juin, avec ateliers suivis d'un pique-nique.

Les animatrices des relais du réseau **Bourg**, **Saint-Denis**, **Viriât**, **Péronnas**, **Ceyzériat**, **Val-Revermont** et de **Saint-Trivier-de-Courtes** et **La Vallière** ont suivi une formation de 3 jours, condensant le cycle sur la méthode Montessori proposé aux assistants maternels, afin de reprendre certains apports au cours des temps collectifs.

Jobs dating

Le relais de **Ambérieu** a organisé en juin, à l'Espace 1500, avec le multi-accueil et le RAM d'Ambronay, son deuxième job dating mettant en relation les parents cherchant un assistant maternel et les professionnels ayant des places disponibles. Suite au premier en 2017, auquel avaient participé une vingtaine de familles et vingt-cinq assistants maternels, plus d'une dizaine de contrats avaient été signés. Professionnels et parents apprécient l'initiative, qui facilite les échanges et permet aux assistants maternels de valoriser leur travail.

À **Meximieux**, le job dating organisé le 12 mai était une première, à renouveler. Le partenariat avec Pôle Emploi, qui a proposé une formation à l'entretien en avril, est à poursuivre.

La Lettre des assistants maternels de l'Ain

Directeur de la publication : Thierry Clément, directeur général adjoint chargé de la solidarité, Département de l'Ain ; Jean-Michel Ballard, directeur par intérim de la Caf • **Comité de rédaction :** Lucie Madon, Angélique Millour, Maud Derain (Département) - Florence Létang et François Bergez (Caf) - Jocelyne Pueyo, Amel Idrissi, Stéphanie Ladoire, animatrices de RAM • **Réalisation :** Abscisse Communication. • **Rédaction :** Annick Puvilland • **Crédits photographiques :** Département, Caf, RAM • **Impression :** Les Ateliers de Nierme.

